

COLLECTIVITES LOCALES GARANTIES STATUTAIRES

Le partenariat est privilégié et centré sur les besoins des collectivités locales pour lesquelles nous nous appliquons à les satisfaire, dans le respect des engagements pris.

Sécialistes de la conception, du placement et de la gestion des programmes d'assurance dommages, responsabilité civile, flotte automobile et risques statutaires, nous vous offrons :

- une équipe de spécialistes dédiée à la gestion des agents CNRACL, IRCANTEC,
- la maîtrise des particularités des statuts des collectivités locales et hospitalières,
- une gestion déléguée,
- les recours subrogatoires,
- les services d'un prestataire pour les expertises et contrôles médicaux,
- les outils statistiques.

- Communes
- Hôpitaux
- Maisons de retraite
- Conseils Généraux
- Conseils Régionaux
- Centres de gestion

Une mission :

- **Analyser** les besoins
- **Elaborer** des réponses aux attentes formulées
- **Proposer** des solutions d'assurance adaptées
- **Surveiller** l'évolution des besoins dans le temps et anticiper

